



**COMMISSION DEPARTEMENTALE
DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES
ANTENNE DU HAVRE
SAISON 2019 / 2020
PROCES VERBAL N° 02**

Réunion restreinte du : 18 décembre 2019

A : 16H30

Lieu : Mairie de FONTAINE LA MALLET

Présidence : M. Jean-Louis MAURICE

Membres présents : MM. Philippe AUGER – Alain BELLANGER - Patrice LEMONNIER – Raymond ROUSSEL

Membres absents excusés: M. Christian LEVEFVRE Président de la C.D.T.I.S. du DFSM

§§§§

*Les décisions ci-après de la Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, dans le **délai de 7 jours** à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.*

§§§§

ADOPTION DE PROCES VERBAL :

La commission procède à l'adoption du procès-verbal N°1 de la réunion restreinte du 28/08/2019

ORDRE DU JOUR

- Adoption du P.V. N°1 de la réunion restreinte du 28/08/2019
- Condoléances § Félicitations
- Courriers expédiés § reçus
- Point sur les visites saison 2019/2020 (1ère partie)
- Point sur les différents contrôles (éclairage etc...)
- Programmation de la visite des installations de Saint Léonard à la demande de la Mairie.
- Programmation de la visite du stade Leberquier1 de Saint Romain de Colbosc suite aux travaux réalisés (2^{ème} vestiaire) et accès vestiaire/terrain sécurisé pour un classement niveau 4 et Leberquier2 pour un classement niveau 6 Sye.
- Programmation de la visite du stade Virmontois2 pour un éventuel classement niveau 5.
- Calendrier des prochaines visites (2^{ème} partie)
- Questions diverses

Condoléances : néant

Félicitations : néant

District de Football de Seine-Maritime

Siège de Bois-Guillaume : ☎ 02.35.12.17.70

Antenne de Dieppe : ☎ 02.35.82.91.15 - Antenne du Havre : ☎ 02.32.74.93.40

Autres coordonnées sur le site internet : <https://dfsm.fff.fr/>



Courriers expédiés : néant

Courriers reçus :

- Mail reçu de la Mairie de Rogerville, la commission a pris note.
- Mail reçu de différents arbitres concernant les vestiaires du stade Percepied, la commission à pris note et fait suivre.
- Mail reçu de la Mairie de Cauville sur Mer nous faisant part que le stade Municipal NNI 761670101, ne sera plus en mesure d'être utilisé pour des rencontres de football.

Bilan des visites : (1^{ère} partie)

Classement initial

- Stade Municipal de Sassetot le Mauconduit NNI 766630101 demande de classement niveau 6 - dossier transmis à la LFN.
- Stade Marcel Leborgne de Thérouldeville NNI 766850101 demande de classement niveau 6 dossier transmis à la LFN.
- Stade Municipal de Colleville NNI 761830101 demande de classement niveau 6 - dossier transmis à la LFN.
- Stade Municipal d'Angerville la Martel NNI 760130101 demande de classement niveau 6 dossier transmis à la LFN.

Confirmation décennale

- Stade Roger Fréger des Loges NNI 763900101 : prise en compte des décisions de la CRTIS pour une confirmation niveau 5 jusqu'au 03/12/2029 - PV paru sur le site de la LFN le 20/12/2019
- Stade de Saint Laurent de Brévedent NNI 765960101 : prise en compte des décisions de la CRTIS pour une confirmation niveau 5 jusqu'au 24/09/2029 - PV paru sur le site de la LFN le 07/10/2019

Point sur les visites des 3 ans avant confirmation décennale.

- Norville - stade Municipal NNI 764710101 niveau 5
- Petiville - stade Municipal 1 NNI 764990101 niveau 6
stade Municipal 2 NNI 764990102 niveau foot à 11
- Angerville l'Orcher - stade Municipal NNI 760140101 niveau 6
- Etainhus - stade Municipal NNI 762500101 niveau foot à 11
- Bordeaux Saint Clair - stade Municipal NNI 761170101 foot à 11
- Bréauté - stade Municipal 1 NNI 761410101 niveau 5
stade Municipal 2 NNI 761410102 niveau foot à 11

- Saint Antoine la Forêt - stade Intercommunal 1 NNI 765560101 niveau 5
stade Intercommunal 2 NNI 765560102 foot à 11

District de Football de Seine-Maritime

Siège de Bois-Guillaume : ☎ 02.35.12.17.70

Antenne de Dieppe : ☎ 02.35.82.91.15 - Antenne du Havre : ☎ 02.32.74.93.40

Autres coordonnées sur le site internet : <https://dfsm.fff.fr/>



- Saint Jean de la Neuville - stade Municipal NNI 765930101 foot à 11
- Heuqueville - stade Municipal NNI 763610101 foot à 11
- Manéglise - stade Municipal NNI 764040101 foot à 11

*Les rapports seront transmis aux Mairies et Clubs concernées.

Visite des installations de Saint Léonard - date à préciser par la Mairie de Saint Léonard.

Visite des installations de Saint Romain de Colbosc - travaux en cours (2^{ème} vestiaire et accès terrain/vestiaires sécurisé)

Point sur les différents contrôles :

Eclairage

- Stade Océane du Havre NNI 763510101 - niveau E1 dossier transmis à la FFF le 07/10/2019
- Stade Baquet Gonfreville l'Orcher NNI 763050101 - niveau E3 confirmé le 29/11/2019
- Stade Municipal1 Epouville NNI 762380101 - niveau E5 confirmé le 24/09/2019
- Stade Municipal1 Gonneville la Mallet NNI 763070101 - niveau E5 (à prévoir date d'échéance le 20/02/2020)

Test in situ

- Stade Municipal Gonneville la Mallet NNI 763070101 - niveau 5 Syc conforme le 04/12/2019

Prochaines visites des 3 ans avant la date de confirmation d'homologation :

- Mardi 28 janvier 2020 à 14H30
Ville de Gravenchon : stade Virmontois 1 niveau 5 / 2 et 3 foot à 11 / 4-5-6 foot à 8
Voir le terrain 2 pour un éventuel classement en 5.
Alain – Philippe – Raymond – Jean Louis - Patrice
- Samedi 01 février 2020
Ville de Lanquetot à 9H30 : stade Municipal 1 niveau 6 / Terrain 2 voir pour un classement.
Ville de Trouville Alliquerville à 10H30 : Stade Municipal niveau 5.
Alain - Raymond
- Samedi 01 février 2020
Ville d'Octeville à 9H30 : stade Michel Adam niveau 6.
Ville Le Tilleul à 10H30 : stade Municipal foot à 11.
Philippe - Jean Louis
- Samedi 08 février 2020
Ville de Senneville sur Fécamp à 10H : stade Municipal foot à 11.
Philippe - Patrice
- Samedi 08 février 2020
Ville de Sainneville sur Seine à 10H : stade Municipal niveau 6.



Ville de Saint Vigor d'Ymonville à 11H : stade Municipal foot à 11.
Alain - Raymond

- Samedi 15 février 2020
C.E. Safran Nacelles 76 stade Henri Mehl (Harfleur) Terrains privés à 10H.
Alain - Raymond
- Samedi 07 mars 2020
Ville du Fontenay à 10H : stade Municipal 1 et 2 niveau 5 et foot à 8.
Jean Louis - Raymond

Visites confirmation d'homologation de classement :

- Mardi 03 mars 2020
Ville de Bolbec : stade Carlier 1 niveau 5 à 14H30
: stade Pouchet niveau 5 à 15H45
Alain – Philippe – Patrice
- Ville de Gonfreville L'Orcher : stade Le Mignot niveau 4 Sye (confirmation date à définir)
: stade Arthur Fleury niveau 6 (visite des 3 ans date à définir)
Alain - Jean louis
- Ville du Havre : stade La Cavée Verte 1 niveau 4 (confirmation date à définir)
: stade Ladoumègue 1 niveau 4 (confirmation date à définir)
: stade Poret niveau 5 Sy (visite des 3 ans date à définir)
: stade Royer 1 et 2 niveau 5 et 5 Sye (visite des 3 ans date à définir)

Les Mairies, Clubs et C.E. concernés recevront une convocation.

Plus de questions n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19H.

Prochaine réunion: mardi 07 avril à 14H30 au DFSM antenne du Havre.

Président de séance	Secrétaire de séance
Jean-Louis MAURICE	Patrice LEMONNIER
Signature	Signature